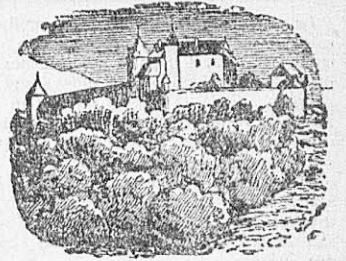




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: «L'ÉCHO LITTÉRAIRE»

**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 8<sup>h</sup>, 11<sup>h</sup>, (d. j. f. 14<sup>h</sup>) 14<sup>h</sup>, 20<sup>h</sup>, (22<sup>h</sup>) — Bulle, dép. 6<sup>h</sup>, 9<sup>h</sup>, (10<sup>h</sup>) 13<sup>h</sup>, 18<sup>h</sup>, (20<sup>h</sup>)

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité

## IMPOTS

L'encre que je fais couler aujourd'hui ne compte pour rien à côté de celle qui a coulé et qui coulera encore sur cette question complexe, épineuse et délicate des impôts. Je n'ai nullement la prétention d'épuiser ce sujet, ni d'en dire du nouveau, ni surtout d'en donner la formule définitive.

Tout d'abord, pour en juger froidement et impartialement, il faut se débarrasser des apparences d'injustice. Qu'il y ait eu des abus, tant dans la mauvaise foi de quelques contribuables que dans l'indélicatesse de quelque fonctionnaire ou peut-être aussi dans l'inopportune levée ou l'inadéquation de la répartition des impôts, faute d'une étude approfondie ou de renseignements précis de la part des pouvoirs responsables, il n'y a là rien qui puisse nous étonner. Il y a toujours et il y aura probablement toujours, hélas, des individus trop soucieux de l'accroissement anormal et illégitime de leur bien-être, comme, d'autre part, il y aura toujours quelque coin inexploré par l'intelligence humaine limitée.

Hors donc de toute considération personnelle intéressée ou de préjugé indéracinable, la question prend un aspect favorable.

Qu'est-ce que l'impôt? On lui a déjà appliqué maintes définitions. J'en donnerai une quelconque, tirée d'un vieux livre aux pages déjà ternies et constellées de minuscules taches brunes (les vieux feuillets sont ridés à leur manière). Au bas du chapitre, la majuscule F. en guise de signature.

«L'impôt, considéré d'une manière générale, c'est la portion de son revenu que la nation, par l'organe de ses mandataires, consacre annuellement aux besoins de l'Etat.»

Pas plus que la famille ou l'individu, l'Etat ne peut se passer de revenus, ne peut subsister sans ressources. L'Etat doit subvenir aux besoins de son armée, sa sauvegarde en cas de danger; il doit forcément assurer l'entretien de ses fonctionnaires qui se consacrent entièrement à son service; leur situation matérielle doit être conforme à l'importance et à la dignité de leur tâche; il doit conserver l'intégrité de sa Constitution, de ses lois, et au besoin les adapter aux exigences nouvelles, par son pouvoir législatif; il est dans l'obligation de construire, entretenir, transformer parfois certains travaux publics: routes, ponts, édifices, monuments, etc.; il donne gratuitement, à tous les degrés, par l'intermédiaire d'un corps enseignant qu'il forme partiellement à ses frais, l'instruction publique, ce tenier de la civilisation et du progrès! En considération seule de ce dernier bienfait de l'Etat, l'impôt devrait nous paraître léger. Comment l'Etat pourrait-il entreprendre tous ces travaux s'il n'avait à sa disposition les sommes nécessaires? La nation seule peut les lui fournir, et la nation c'est l'ensemble des citoyens.

Une fois voté et accepté par l'Assemblée des mandataires du peuple, (ou plutôt par le peuple lui-même, puisque le droit de referendum lui permet d'opposer son « veto » aux décisions de l'autorité législative), TOUS les citoyens sont tenus d'y contribuer en proportion de leurs moyens parce que TOUS jouissent des avantages des multiples institutions qu'il est destiné à créer ou à soutenir et dont l'ensemble représente, sous une forme déterminée, l'ordre social. Se figure-t-on, par exemple, quelles difficultés il faudrait vaincre pour assurer à l'enfance et à la jeunesse l'inappréciable bienfait de l'instruction, si l'Etat n'en avait assumé la responsabilité? Si l'on parvenait malgré tout, sans l'aide efficace de l'Etat, à diviser le pays en petites circonscriptions scolaires et à trouver à chaque classe son maître, qui se chargerait d'unifier les programmes, de sanctionner les études, de prévenir les erreurs pédagogiques, de former le corps enseignant, et, dans le domaine

économique, qui construirait et aménagerait les locaux?

N'essayons pas d'effleurer la question des traitements, qui compliquerait singulièrement les rapports déjà délicats entre parents et maîtres d'école!

Et ce n'est là qu'un aspect de la vie publique! Qu'on songe encore à tous les engrenages, aux différents organes de cette formidable machine: l'Etat! Qu'on en sonde l'action dans les domaines économique et social!

A quel titre les citoyens se déroberaient-ils à l'obligation de l'impôt? Ne faut-il pas rendre à César ce qui est à César, comme nous devons rendre à Dieu ce qui est à Dieu? Payer l'impôt, c'est non seulement se soumettre à la loi, c'est accomplir un devoir de conscience, c'est acquitter une dette à laquelle on ne peut raisonnablement et justement se soustraire en totalité ou en partie, par la fraude et le mensonge, sans manquer autant à la justice qu'à la sincérité.

Celui qui ne déclare pas au fisc une somme, une créance, un revenu quelconque ou l'exercice d'une profession que la loi, c'est-à-dire le peuple lui-même, a reconnu imposables, celui-là est doublement coupable: il foule aux pieds ses devoirs envers l'Etat et, ce qui est une grave injustice (ce dont beaucoup n'ont cure), il se décharge de sa part contributive sur ses concitoyens ou, pour utiliser une expression courante, il fait payer les autres à sa place! Qu'une telle manière d'agir soit vivement repoussée par un bon citoyen, cela est certain, mais, à coup sûr, ce n'est pas la conduite d'un honnête homme!

Il est donc permis de conclure que le « principe » de l'impôt est juste lorsque la levée d'une contribution est décidée pour compléter les revenus des biens fonciers de l'Etat en vue de la réalisation du bien-être des individus et de la collectivité.

Ce qui est « injuste », c'est de refuser systématiquement de payer son tribut; ce qui est coupable encore, c'est de crier toujours à la face des gens que les impôts sont ruineux, ce qui, évidemment, ne prédispose pas favorablement à l'accomplissement de ce devoir; ce qui est à améliorer, je ne veux point le nier, afin de légitimer certaines sourdes réclamations, c'est la probité de ceux qui font des entorses à la justice dans l'acquiescement ou la perception des impôts.

A vrai dire, les impôts dont nous nous chargeons nous-mêmes sont incomparablement plus lourds que ceux de l'Etat. Je fais allusion, on le devine, au luxe sous toutes ses formes: alcoolisme, plaisirs mondains, prodigalités inexcusables, frivolités, et autres semblables excès. Mais là, je m'arrête! Il y aurait trop à dire. Je préfère soumettre la question aux réflexions de mes lecteurs. Ils y trouveront matière à méditation.

## Petite Revue

### ÉTRANGER

**Le Trésor français. - Pologne et Lituanie. Dantzig et le B. I. T. Après la conférence de Sinaïa.**

L'abondance des événements politiques durant la première huitaine du mois d'août m'a obligé à laisser momentanément de côté un mémorable discours qui a été prononcé, dimanche dernier — excusez du retard — à Epinal, par M. Paul Reynaud, ministre des finances. Je ne puis décemment en différer le compte-rendu.

Ce discours met au pied du mur une opposition qui n'a cessé de mettre en brèche toute tentative d'union nationale. Or, cette idée de concentration des partis nationaux, défendue on sait avec quelle vigueur par M. Tardieu, a tellement fait ses preuves qu'il faudrait être animé d'un parti-pris aveugle pour en nier l'efficacité. A l'anarchie doctrinaire, le chef du pouvoir a substitué un programme précis et méthodique

dont il poursuit inlassablement et énergiquement la réalisation. Laisant dédaigneusement de côté les stériles tergiversations, les leaders de cette politique claire et active se sont mis résolument à l'œuvre. Ils se sont proposé tout d'abord l'assainissement des finances dont l'état inspirait de vives inquiétudes sous la gestion des nombreux « cabinets d'un jour » qui se sont succédés avec une rapidité déconcertante depuis le règne néfaste du Cartel.

Le présent Cabinet a réussi ce tour de force de procurer au Trésor la stabilité, fruit d'une politique de courageuse prudence. Le peuple réclamait des dégrèvements massifs. Ils sont un fait accompli. La promesse de M. Tardieu concernant les dégrèvements dans sa déclaration ministérielle a été tenue. Or, en politique, pour réussir non seulement à parvenir au pouvoir, mais y tenir, il faut que les promesses deviennent des réalités, surtout en ce qui concerne le soulagement des contribuables.

Autre point important qui explique la situation favorable du Trésor: le gouvernement a prévu dans son plan financier l'amortissement le plus rapide possible de la dette qui pèse lourdement sur la France. « Qui paie ses dettes s'enrichit! » est un vieux principe qu'il serait dangereux de méconnaître. N'est-ce pas l'application intégrale de cette vérité qui a renfloué nos finances fédérales?

Je me demandais avec intérêt, depuis un certain temps, pour quel motif la vie politique française était si calme. J'ai eu la clef de ce troublant mystère en prenant connaissance de l'excellente administration de la Trésorerie. La France jouit donc, parmi les nations secouées par des crises sérieuses, d'une situation enviable, voire même privilégiée. Les choses « vont bien » quand on dit qu'elles ne vont pas mal! Souhaitons que la France conserve intacte cette situation réjouissante, l'améliore même. Elle n'a qu'un seul moyen d'y parvenir: discipline financière du gouvernement; discipline politique ou, plus exactement, discipline des votes au sein de la majorité actuelle.

Les deux ministres français, MM. Pernot et Laurent Eynac, viennent d'accomplir un voyage en Pologne où ils ont reçu un accueil chaleureux. Cet événement ramène l'attention sur la situation de cette grande nation particulièrement sensible aux fluctuations de la politique internationale. Les difficultés avec lesquelles est aux prises le gouvernement polonais en ce qui concerne la vie intérieure ne lui font pas oublier d'attacher une grande importance, par l'intermédiaire de M. Zaleski, ministre des affaires étrangères, au grand problème de la pacification mondiale.

Ce grand pays a su s'adapter aux conditions d'une politique de solidarité européenne. Plus que tout autre, il a besoin de jouir d'une longue période de paix et de sécurité, en raison du fait que l'organisation politique, administrative et économique d'une grande nation est un travail de longue haleine; il a d'autant plus soif de sécurité qu'il est coincé entre une Allemagne imbue, malgré toutes les apparences, d'un nationalisme haineux et une Russie soviétique qui poursuit obstinément son rêve de révolution universelle.

Le gouvernement de Varsovie ne s'est jamais refusé à des pourparlers avec la Lituanie, bien que M. Voldemars s'opposât systématiquement à une entente entre les deux puissances. On sait qu'après de laborieuses conférences, Vilna est restée entre les mains de la Pologne, malgré les efforts du gouvernement lituanien, encouragé secrètement par Berlin et Moscou. Cette lutte politique, à eu pour conséquence l'achèvement de la Lituanie vers la ruine. M. Voldemars vient de disparaître de la scène. On pensait généralement que le nouveau gouvernement de Kovno allait enfin changer d'attitude et entrer résolument dans la voie de la réconciliation. Mais il n'en est rien. Si les méthodes sont différentes, la doctrine reste la même. La Lituanie maintient intactes ses revendications au sujet de Vilna; ce qui revient à dire qu'elle se refuse à vivre en bonne intelligence avec la Pologne. Or, la Lituanie devrait enfin comprendre que ses véritables intérêts sont liés à un commerce amical avec sa grande voisine. La

Prusse est là, tout près, qui attise la discorde entre les deux pays, non point dans l'intérêt du plus faible, mais dans son propre intérêt. La Lituanie se trouve en présence de ce dilemme: ou amie de la Pologne et travailler dans la sécurité de son existence indépendante, ou cliente de l'Allemagne et se résoudre à se fondre petit à petit dans le bloc germanique. La décision qu'elle prendra fixera inexorablement son sort.

Le 30 mai dernier, le Conseil de la Société des nations avait décidé de demander à la Cour permanente de justice internationale un avis consultatif sur la question de savoir si le statut juridique spécial de la ville libre de Dantzig lui permet de devenir membre de l'organisation internationale du travail.

L'affaire est venue cette semaine en discussion devant la Cour de La Haye.

M. Kaufmann, professeur à l'université de Berlin, a présenté d'abord la thèse de la ville libre déclarant que le statut de celle-ci lui confère les prérogatives d'un Etat indépendant. Le professeur Rundstein, au nom du gouvernement polonais, a analysé ensuite les dispositions relatives à la Constitution de la ville libre, en vertu desquelles la Pologne gère les affaires extérieures de Dantzig. Il a exposé que si la ville libre de Dantzig fut admise à prendre part à certaines conférences internationales, ce fut toujours avec l'autorisation expresse du haut-commissaire de la Société des nations et de la Pologne.

Dantzig ne possède donc aucun droit à faire partie d'une organisation internationale où elle pourrait faire valoir ses intérêts, même s'ils étaient en opposition avec ceux de la Pologne. Enfin, l'orateur a combattu la thèse dantzigoise, selon laquelle la participation aux travaux de l'organisation du travail ne serait pas du ressort des affaires extérieures.

M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail, a ensuite déclaré que les parties avaient débordé du cadre fixé par la demande d'avis consultatif.

En principe, il lui semble inadmissible qu'une classe ouvrière quelconque puisse être tenue à l'écart des travaux du Bureau international du travail et il ne croit pas qu'on puisse trouver dans les règlements constitutionnels de cet organisme une raison d'empêcher un Etat d'en faire partie.

M. Thomas a défini ensuite l'incompatibilité qui existe entre le statut de la ville libre de Dantzig et celui de l'organisation internationale du travail. Toutefois, il voit une situation paradoxale dans le fait que Dantzig, placée sous la protection de la Société des nations, soit évincée d'une institution qui dépend de cette dernière.

M. Thomas a indiqué ensuite les conditions sous lesquelles, dans le régime actuel, les Dantziens pourraient collaborer à l'élaboration, à la conclusion et à l'exécution des conventions internationales.

M. le professeur Kaufmann présentera la réplique de Dantzig.

La conférence de Sinaïa entre les plénipotentiaires de Roumanie et de Yougoslavie vient d'achever ses travaux dont l'importance est capitale pour les Etats de la Petite-Entente et même pour l'Europe centrale entière. On n'ignore point que l'Agriculture constitue la ressource la plus importante de ces deux pays. Les avantages qu'ils s'octroyent réciproquement sont basés sur le système de l'union douanière et comportent principalement des clauses d'ordre vétérinaire et une convention ferroviaire.

Se basant sur la constatation que les peuples ont une tendance générale à s'entendre sur les questions économiques, les ministres des affaires étrangères de Yougoslavie et de Roumanie sont entrés en relations avec celui de Tchécoslovaquie pour procéder à un échange de vues sur la manière dont cette collaboration pourrait être réalisée avec l'Etat tchécoslovaque dans le plus bref délai possible. Or, la Tchécoslovaquie est avant tout industrielle. Il est apparu aux trois ministres que la solution du problème ne pouvait être trouvée que grâce à une formule réalisant un harmonieux accord entre la production et la consommation des Etats agricoles et industriels.

La redoutable concurrence des produits agricoles d'Amérique ayant provoqué une inévitable chute des prix, il importe naturellement d'étendre cette collaboration au plus grand nombre possible d'Etats de grande production agricole. La porte reste donc ouverte à un accord d'un caractère beaucoup plus étendu, auquel des Etats comme la Hongrie, la Bulgarie, la Pologne et les pays baltes seraient conviés. Une heureuse solution ne saurait évidemment surgir sans rencontrer de nombreux obstacles en raison de la divergence et même de l'opposition des intérêts.

La conférence de Strbske-Pleso tenue entre la Roumanie et la Tchécoslovaquie avait abouti à un accord de principe de collaboration; la conférence de Sinaia est le début de la mise en œuvre de cette entente. La Tchécoslovaquie, absorbant l'excédent de la production agricole de la Roumanie et de la Yougoslavie, les échanges entre les trois puissances seraient réglés sur une base égalitaire, préférentielle et de continuellement. Reste à voir quelles seront les modalités d'application de ce système et dans quelle mesure il permettra de remédier avec efficacité à la crise économique. Comme on le voit, l'idée d'une fédération européenne fait insensiblement son petit bonhomme de chemin par le groupement successif de deux, trois ou quatre pays, et ces blocs chercheront à leur tour, selon toute probabilité, à étendre plus loin encore leur politique de collaboration.

SUISSE

Marché-concours de taureaux.

Le 32<sup>me</sup> marché-concours de taureaux de Berne-Ostermundigen, organisé par la Fédération des Syndicats d'élevage de bétail de la race tachetée, a reçu au total 930 inscriptions, une centaine de plus que l'année dernière. Voici la répartition des sujets : a) par catégorie : 6 à 12 mois, 368 ; 1 à 2 ans, 528 ; 2 à 3 ans, 30 ; 3 ans et plus, 4 sujets. b) par canton : Berne 794, Fribourg 55, Lucerne 45, Soleure 9, Argovie 5, Bâle-Campagne 1, Vaud 13, Neuchâtel 7 et Genève 1 sujet. Un bon nombre de taureaux sont présentés par les éleveurs du Simmenthal et de la vallée de Frutigen.

M. Bringolf lance ouvertement un appel à la guerre civile.

Mercredi soir, les communistes ont organisé, à Schaffhouse, une assemblée de protestation contre l'« ukase » du Conseil d'Etat à propos du 1<sup>er</sup> août et contre les provocations de la police. Trois orateurs ont pris la parole, notamment M. Bringolf. Ce dernier a soutenu la thèse qu'à l'avenir, en toutes circonstances, il ne devra pas être donné suite aux interdictions de manifestations et que, en conséquence, le peuple doit s'armer.

Après l'assemblée, 80 communistes ont formé un cortège et, en chantant l'« Internationale », se sont rendus devant le consulat d'Italie où M. Bringolf a prononcé une courte allocution. Les manifestants se sont dispersés en criant « A bas le fascisme ».

Trente nouvelles locomotives électriques pour les C. F. F.

On lit dans le « Démocrate » : Il y a toujours une assez forte pénurie de locomotives électriques sur le réseau des C. F. F. pour assurer les trains de voyageurs prévus à l'horaire. La Direction générale, pour remédier à cet état de choses, a décidé de demander au Conseil d'administration un crédit de dix millions de francs pour l'achat de vingt locomotives électriques destinées au trafic voyageurs et un deuxième crédit de 2.250.000 fr. pour l'achat de dix locomotives électriques destinées aux manœuvres dans les gares.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Robe blanche

par JEAN-LOUIS MORGINS

Darbois, sans oser le montrer, ne se sentait plus de joie. Il se glorifiait, en secret, d'avoir peu à peu inculqué à son ami les idées qu'il nourrissait et de l'avoir décidé à faire ce qu'il voulait. D'un geste large de vainqueur, il tendit à Gilbert son porte-cigarettes. L'autre, à peu près guéri, se permit, pour la première fois depuis une semaine, de choisir une abduhall.

En tendant à son patron son briquet enflammé, Pierre avait l'impression exquise d'être devenu le maître du monde.

VII

Vers Finconnu.

Encore que le voyage de Paris à Bussac fût assez long et compliqué (il fallait changer de train à Brive, puis une seconde fois à Tulle), il s'était effectué, pour les deux camarades, dans les meilleures conditions. Seuls dans leur compartiment de première classe, ils avaient pu s'étendre chacun sur une banquette, et ils avaient dormi comme des enfants. Ils n'avaient ouvert les yeux qu'une heure environ avant leur arrivée à Brive. Le jour pointait déjà et, à travers les glaces du wagon, toutes baignées de rosée, la campagne limousine apparaissait, comme dorée par les rayons du soleil.

Le comte Gilbert de Bailly et son secrétaire et ami Pierre Darbois s'étaient fait, à leur réveil, une toilette sommaire, mais largement suffisante. Revenus dans le couloir, ils demeuraient

M. le directeur général rapportera à ce sujet à la séance du Conseil d'administration du 20 août, sous la présidence de M. Keller. Le président de la Direction générale, M. de Dr Schraffl, qui se trouve actuellement en vacances, rentrera pour cette date à Berne et présentera au Conseil d'administration un rapport sur une ordonnance réglant les conditions de service des fonctionnaires des C. F. F. et sur une ordonnance relative aux mesures disciplinaires, ainsi que sur le règlement fixant les salaires pour les ouvriers des ateliers des C. F. F.

27<sup>me</sup> Marché-Concours National.

Concours Hippique et Courses de Chevaux à Saignelégier, les 16 et 17 août 1930.

La liste des inscriptions pour le XXVIII<sup>e</sup> Marché-Concours National de chevaux qui se tiendra à Saignelégier, les 16 et 17 août, comporte :

30 étalons et poulains-étalons ; 43 poulains nés en 1930, avec 43 juments ; 129 pouliches nées en 1929 ; 66 hongres nés en 1929 ; 32 pouliches nées en 1928 et 11 pouliches nées en 1927 ; au total 354 chevaux.

En plus des collections, il sera présenté au concours, une douzaine de juments non suitées, choisies parmi les meilleures de la contrée.

La journée du 16 août sera, comme d'habitude, consacrée aux travaux du jury. Le dimanche matin, 17 août, est réservé aux présentations des chevaux primés et au concours de dressage.

Les courses de chevaux auront lieu dimanche 17 août, dès 15 h. 30 : elles seront précédées, à 14 heures, d'un concours hippique organisé par la Société jurassienne de cavalerie.

Nos tireurs à Anvers.

Le concours pour la grande maîtrise a eu lieu à Anvers (20 balles dans chaque position). Minimum à réaliser : 57 cartons, 540 points.

Malgré le temps déplorable, nos tireurs se sont magnifiquement comportés.

Voici les résultats exacts qu'ils ont obtenus : Zimmermann, 60 cartons, 558 points ; Hartmann, 60 cartons, 550 p. ; Dr Schnyder, 59 cartons, 544 p. ; Kuchen, 59 cartons, 540 p. ; Tellenbach, 58 cartons, 540 p. ; Demierre, 58 cartons, 532 p. ; Salzmann, 58 cartons, 520 p.

La petite maîtrise a été tirée par Reich avec 56 cartons et 518 points.

Les opérations du match qui devaient commencer jeudi ont été renvoyées en raison du temps.

La réponse suisse au memorandum Briand.

Un commentaire du « Temps ».

Commentant la réponse de la Suisse au memorandum Briand, le « Temps » écrit : Il n'y a rien dans la réponse de la Suisse qui ait le caractère d'une objection formelle et irréductible à la réalisation du projet d'union européenne. On retrouve ici des appréciations qui se sont déjà manifestées ailleurs, il est vrai, dans un esprit très différent, mais qui s'évanouissent au fur et à mesure que les problèmes à résoudre seront posés avec toute la précision nécessaire et que les discussions directes entre les représentants des gouvernements créeront une atmosphère de bonne volonté et de confiance réciproque.

Le « Temps » dit qu'il n'est pas sans intérêt, à un point de vue général, d'examiner les sentiments de cette note, car il en est sans

debut et considéraient les paysages, qui, d'instinct en instinct, devenaient plus grandioses. Des ruisseaux qui, à de certains endroits, se transformaient en torrent aux flots blanchis d'écume, suivaient la voie du chemin de fer, puis, soudain, s'enfonçaient au sein de profondes forêts dans lesquelles le jour, semblait-il, ne pénétrait jamais. Plus loin, l'œil était accroché par la vue de quelque cascade qui tombait la long d'un rocher. Des étangs, aussi, succédaient aux forêts : spectacle magnifique en somme, et qui laissait les deux jeunes gens confondus d'admiration. Habités aux beautés classiques de la Côte d'Azur, de la Savoie, des Pyrénées, jamais ils ne s'étaient doutés que la nature pût être aussi féérique entre Limoges et Brive.

— Une cigarette, vieux ?

Ils fumaient machinalement, et quand, d'aventure, leurs regards extasiés abandonnaient les trop beaux paysages, ils suivaient nonchalamment les volutes bleutées qu'ils rejetaient de leurs lèvres. L'un et l'autre se sentaient bien, heureux, légers... Leur cœur battait, leur semblait-il, plus librement dans leur poitrine, et, sans oser l'avouer à Pierre, Gilbert se demandait alors comment, pendant si longtemps, il avait pu hésiter à s'éloigner de Paris. Toujours semblable à lui-même, le printemps, pourtant, n'était point le même, en ces vallées de la Corrèze, que dans les environs de la place de la Concorde ; l'air aussi paraissait plus clair, plus pur, plus diaphane et plus limpide. Les deux camarades, qui, au début de la soirée, se trouvaient encore sur le quai d'Orsay, avaient du mal à comprendre qu'il avait suffi de quelques heures de route pour obtenir, matériellement et moralement, un aussi profond changement. On leur eût affirmé qu'ils avaient quitté Paris depuis déjà des mois, qu'ils n'en eussent pas été surpris. Le double miracle toujours surprenant de l'espace et du

doute qui seront développés au cours de la réunion prévue pour le mois prochain à Genève et que d'avance on considère comme étant de nature à rendre difficile la réalisation du projet d'union fédérale européenne.

Ce n'est pas, ajoute le journal, parce qu'on insiste sur certaines objections de principe et de fait qu'on remarque quelque hostilité à la conception d'un groupe européen. Il est logique que l'on veuille examiner tous les effets de ce vaste problème et il est assez naturel que chacun se place pour cet examen au point de vue de ses intérêts particuliers.

Le prochain débat de Genève ne peut que gagner en clarté par les controverses qui s'instituent dès à présent au sujet des réponses des gouvernements consultés et qui ont pour effet de déblayer quelque peu le terrain.

Le « Temps » déclare que le gouvernement helvétique n'a pas à craindre que l'Union fédérale prenne l'apparence d'une coalition si elle ne rallie pas la grande majorité des Etats du continent. Il ne semble pas, dit-il, que cette crainte soit justifiée, car c'est bien à l'ensemble des pays constituant la véritable communauté européenne que s'adresse l'initiative française. Les absents, s'il devait y en avoir, seraient ceux qui, pour des raisons particulières, s'en seraient exclus eux-mêmes. Et encore, cela ne signifie-t-il pas que l'Union européenne aurait, par la force des choses, une pointe dirigée contre eux, car on n'a jamais vu, par exemple, que la Société des nations ait marqué par sa politique une hostilité aux puissances qui n'en font pas partie. De même, ajoute le journal, la crainte que l'existence d'une Union fédérale européenne pourrait comporter quelque danger pour la S. d. N. est absolument vaine. Le memorandum Briand a écarté d'avance toute supposition de ce genre en précisant qu'il s'agit d'harmoniser les intérêts européens dans l'esprit et sous le contrôle de la S. d. N.

Et l'« Homme libre ».

L'« Homme libre » écrit : La réponse du gouvernement helvétique au memorandum Briand est empreinte d'un esprit de collaboration tout à fait cordial. La Suisse, loin de s'enfermer dans sa neutralité comme dans une cuirasse, rappelle simplement l'importance, à ses yeux, de cette neutralité.

Ce que dit le « Journal des Débats ».

Le « Journal des Débats » commente la réponse suisse au memorandum Briand. Il déclare qu'on ne saurait dire qu'elle soit très chaude. Ce n'est qu'avec toutes sortes de réserves que le Conseil fédéral promet son concours.

Parmi les observations qu'il présente, il en est qui surprennent un peu et d'autres qui méritent d'être retenues. Au nombre des premières, on relèvera celle qui a trait à la composition de l'Union. Le Conseil fédéral estime que tous les pays d'Europe, même ceux qui ne font pas partie de la S. d. N., doivent être inscrits comme membre de la fédération. Croit-il sérieusement qu'il y ait intérêt à faire appel à l'URSS avec laquelle la Suisse, très sagement, n'entretient pas de relations diplomatiques ? Comme la Suède, la Suisse pense qu'il suffirait de prévoir la convocation des assemblées au cours desquelles seraient examinées certaines questions spécifiquement européennes. En somme, conclut le journal, la réponse suisse, comme les notes britannique, suédoise et beaucoup d'autres, manifeste le désir de voir le projet ambitieux de M. Briand réduit à des proportions raisonnables.

temps venait, une fois de plus, de se produire pour eux, et, trop heureux pour réfléchir, ils ne cherchaient pas à comprendre.

A Brive, de fort bonne heure, entre l'arrivée de leur train et leur départ pour Tulle, ils eurent le temps de se restaurer au buffet de la gare. Un café bien chaud acheva de réveiller les jeunes gens engourdis. Dans ce breuvage bouillant, ils trouvèrent en outre un nouveau réconfort moral. Comment, en de telles dispositions, eussent-ils pu douter de l'heureuse issue du voyage entrepris ? Car, bien que volontairement ils n'eussent, depuis leur départ, fait allusion ni l'un ni l'autre au seul but de leur départ, pas un instant sans doute ne s'était écoulé sans que toutes leurs pensées ne s'y fussent attachées !

Au-dessus des deux jeunes gens flottait incessamment, insaisissable et impalpable, la silhouette immatérielle d'une radiieuse jeune fille blonde : Yvonne de Morlaix ? Le modèle imprécis d'une image photographique ? L'apparition imprévue du « Scléct » ? Ah ! qui aurait pu le dire ?

Ils touchèrent enfin Bussac environ neuf heures du matin. Par leurs guides, souvent consultés, ils savaient déjà que le bourg n'était pas riche en ressources hôtelières, et que, parmi quelques auberges plus ou moins frustes et sordides, l'hôtel de Bordeaux faisait figure de palace. Tout est relatif, ici-bas ! Lorsque, flanqué de Pierre, le comte de Bailly se vit enfin dans la chambre retenue par télégramme et qui lui était destinée, il ne put réprimer une grimace de dégoût.

— Etre si bien chez soi et venir échoir en une telle prison ! ne put-il retenir, sans céder sa désillusion. Ah ! nous ne ferons pas de vieux os en cette maison. Darbois, tu peux me croire !

La chambre était assez vaste, mais si démunie de confort qu'elle en paraissait misérable. Carre-

Commentaires anglais.

Au sujet de la réponse suisse au memorandum Briand, le « Daily Telegraph » profite de l'occasion une fois de plus pour critiquer ce projet. Il écrit entre autres :

« L'approbation suisse est accompagnée de réserves significatives. En les émettant le gouvernement de Berne suit l'exemple donné par presque tous les autres gouvernements. Son adhésion, faite en termes de courtoisie officielle est accompagnée de réserves pratiques et de commentaires qui indiquent que l'ensemble du projet est au mieux une fantaisie et au pire un danger pour le développement de la coopération internationale en Europe. »

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Dans une récente interview, Nahas pacha, le chef du parti nationaliste égyptien, a protesté contre le bruit qu'on fait courir sur les intentions républicaines du « Wafd ». « La monarchie », déclara-t-il est reconnue par la Constitution et nous ne voulons porter aucune atteinte à celle-ci ; nous désirons simplement qu'elle soit respectée par tous. »

— L'aviateur américain Frank Hawks a traversé le continent américain entre New-York et Los-Angeles (Californie), dans le temps record de 14 heures 50 minutes.

— Dans les Antilles, à La Havane, 17 personnes soupçonnées de comploter contre le gouvernement ont été arrêtées. Parmi les détenus se trouvent plusieurs étrangers, notamment des Chinois et des Espagnols qui seront déportés. La police a découvert des quantités de tracts communistes et des lettres provenant de Moscou.

— A la suite du concours final de beauté, Miss Dorothy Dellgoff (Etats-Unis) a été élue reine de l'univers. Miss Hannan (Etats-Unis) est classée seconde. Mlle Maria Namisica (Roumanie) est troisième et Mlle Nadia Dekosarin (Russie) est quatrième.

— Les chefs communistes Kawer, Kajar, Fuchs et Bogdanow, tous de nationalité esthonienne, qui se sont enfuis en Russie, sont détenus dans les prisons soviétiques, le Komintern étant d'avis que ces communistes n'avaient pas le droit d'abandonner leur travail de propagande communiste en Estonie.

Accidents et malheurs.

Une jeune fille de 14 ans, Renée Ethevenoz, dont les parents habitent Genève et qui se trouvait en vacances près de Bellinzona, a été piquée par un insecte. Une infection se déclara et malgré les soins rapides qui lui furent prodigués elle mourut peu après.

FRIBOURG

Un livre intéressant.

C'est celui qui a pour auteur M. le chanoine Philipona, à Châtel-St-Denis, volume intitulé : Histoire de la Seigneurie et du Baillage de Châtel-St-Denis. Cet ouvrage est fort apprécié des historiens et a reçu l'approbation du Saint-Siège, dont le secrétaire d'Etat a mandé l'hommage suivant :

Dal Vaticano, 14 juillet 1930.

Monsieur le Chanoine,

J'ai le plaisir de vous informer que le Saint-Siège a accueilli avec bienveillance le livre « Histoire de la Seigneurie et du Baillage de Châtel-St-Denis en Frunence » dont vous lui avez fait un si filial hommage.

Le Souverain Pontife vous remercie de cœur de cette marque de délicatesse filiale envers son Auguste Personne et étant bien certain que le Maître de tous les biens va répandre sur votre activité sacerdotale les plus nombreuses béné-

lées de rouge, — et maints carreaux branlaient dans un mastic usé, — un petit tapis presque entièrement mangé aux mites couvrait le centre de la pièce. Une table Louis-Philippe en acajou verni, mais dont un pied était cassé, présentait prétentieusement un vase d'église en porcelaine dans lequel se desséchaient, depuis des années peut-être, des fleurs artificielles qui n'avaient plus ni forme ni couleur. L'ameublement se complétait enfin par un grand lit-bateau, une large commode ventrue de la forme dite « tombeau », une chaise, un fauteuil et une sorte de toilette sur laquelle brocs, cuvettes et seaux étaient, cela va sans dire, à peu près tous déparpillés.

— Etre si bien chez soi ! répéta encore Gilbert, en jetant sur ce décor un regard lourd de pitié.

Et, pour chasser, dit-il les odeurs de « renfermé », il alluma une cigarette, qu'il frota préalablement avec un tube de verre enduit de chypre antique.

Néanmoins, le comte, pas plus que Darbois d'ailleurs, ne semblait vraiment affecté par l'inconfort de cet hôtel, dont le seul luxe apparent était de posséder la lumière électrique. Il n'était point d'un caractère ou d'un âge capables d'exiger partout les mêmes raffinements que chez lui. L'un des charmes du voyage n'est-il pas, aussi bien, cet imprévu, pittoresque souvent, qui vous fait regretter tel détail particulier d'un intérieur ouaté et que l'on retrouvera, au retour, avec un plaisir d'autant plus grand qu'on en aura plus longtemps été frustré et privé.

— D'ailleurs, conclut Gilbert, si « nos affaires » nous appellent à rester en ces parages plus longtemps que nous ne pensons, nous verrons à rechercher s'il n'existe point, dans les environs, une « crémérie » à la hauteur !

(A suivre).

**M. Musy à Genève.**

(Extrait de son discours du 1er Août.)

**La solidarité.**

Pour rester fidèle à sa belle devise nationale, le peuple suisse poursuivra courageusement et généralement l'aménagement toujours plus fraternel de sa vie économique. Il faut prendre conscience des impérieuses exigences d'un temps nouveau, rapide et nerveux. Le temps des discours et des proclamations sonores est définitivement révolu. Il faut passer aux actes pour achever les réformes entreprises, sans se laisser décourager par les difficultés inhérentes à toute innovation. L'heure est venue, pour tous les égoïstes, grands et petits, pour les jouisseurs stériles qui vivent encore en parasites de la société, pour tous ceux dont le cerveau et le cœur sont envahis par l'épais matérialisme, de comprendre que les opérations de police seules resteront impuissantes contre la vague rouge. Peuple suisse, ton cœur généreux, ton esprit mûri par une longue et laborieuse expérience te révéleront les formules qui doivent concilier les exigences économiques avec les postulats impératifs de la justice sociale.

Pour fortifier notre volonté de réalisation, souvenons-nous que ce n'est point par la force des choses, mais par la force des hommes et par l'énergie des volontés que s'accomplissent les réformes qui seules préservent les peuples de la régression et des catastrophes.

**L'éducation et la jeunesse.**

L'éducation est, dans la démocratie, l'indispensable facteur d'ordre, qui seul est capable de former et de maintenir une élite sociale, de conserver au peuple des mœurs et une tradition. Une forte discipline, reposant sur l'éducation de tout le peuple, pourra seule, dans les circonstances difficiles, faire prévaloir, contre l'égoïsme et le matérialisme envahissants, la vraie solidarité qui est à la fois la base et la raison d'être de notre patriotisme.

Je veux profiter de cette grande circonstance pour rappeler à notre jeunesse que la politique n'est point un sport facultatif. Jeunesse suisse, tu n'as pas le droit de désertier l'arène politique où s'élabore l'avenir de la patrie ! La démocratie impose à chaque citoyen des obligations précises qu'il faut ponctuellement accomplir. Afin que le fonctionnement de l'institution fondamentale de notre régime démocratique ne soit jamais faussé, le citoyen doit participer régulièrement au scrutin pour qu'en toute circonstance la vote soit la fidèle expression de la volonté du peuple souverain tout entier. Nul n'a le droit de se décharger sur autrui du soin de protéger et de défendre le trésor de franchises, de liberté, de progrès politique et social péniblement acquis pas six siècles de persévérant labeur.

La jeunesse est avide de sincérité, de droiture et de vérité ; elle aime les situations nettes et les solutions courageuses. Les chefs savent ce qu'ils ont à faire pour la ramener dans l'arène politique ! Substituons des idées claires, un programme précis, des attitudes franches et fermes aux hésitations et à la déconcertante confusion qui règnent dans tant d'esprits.

Les hommes d'âge mûr de tous les temps furent enclins à juger sévèrement la génération montante. Parce qu'elle est différente de la nôtre, efforçons-nous de la comprendre ; approchons-nous d'elle, afin de la rapprocher de nous. Je lui fais confiance, parce que je la sens généreuse, vibrante et courageuse, parce que je discerne, sur son front volontaire, les signes de l'énergie créatrice qui fait les réalisateurs. Je salue son aspiration puissante vers l'idéal qui nourrit les peuples qui veulent vivre.

**L'armée.**

Parce que notre démocratie doit pouvoir opposer la force à la violence, l'armée est nécessaire. Le peuple suisse aime son armée, parce que sa glorieuse histoire est liée à la conquête de nos libertés. Il estime et respecte ses soldats parce qu'ils ne feront jamais qu'une guerre défensive. D'autre part, notre patriotisme, foyer de culture, de civilisation et de progrès social, n'est point une étroitesse d'esprit opposée à l'avènement définitif de la paix universelle. L'épanouissement des grandes nations qui nous entourent ne suscitera jamais l'envie chez nous. Nous applaudissons à tous ces progrès dont nous enrichissons notre propre culture pour la faire rayonner autour de nous. Jamais, par conséquent, notre troupe ne sera au service d'un nationalisme trop étroit. La Suisse maintiendra son armée pour assurer son indépendance contre toute ingérence étrangère, pour protéger l'ordre démocratique contre les dangers intérieurs. Aussi longtemps que la justice et le respect du droit ne régneront pas définitivement sur les esprits et sur les cœurs, nous accepterons les sacrifices qu'exige la défense nationale, parce que la vertu de prudence est encore plus nécessaire à la nation qu'à l'individu.

**Confiance.**

Malgré les graves difficultés de l'heure présente, nous voulons garder confiance dans l'avenir. Il n'y a aucun motif pour admettre que notre société soit arrivée à la période de vieillesse. Elle traverse une crise d'adolescence, caractérisée par des régressions locales douloureuses. Mais elle la surmontera parce qu'elle saura puiser dans les principes de la civilisation chrétienne des éléments de jeunesse éternelle et d'immortalité.

Peuple suisse, tous les siècles de ton glorieux passé ont marqué de nouveaux progrès. Comme tes ancêtres ont su triompher des difficultés innombrables qui ont jalonné ta laborieuse histoire, tu sauras résoudre les graves problèmes posés par les temps nouveaux ! Le 6 avril dernier, notre démocratie a fait la preuve éclatante qu'elle était restée apte aux tâches les plus ardues. Fidèle à ton passé, fière du présent, confiante dans la Providence qui garde notre Pays, regarde courageusement vers l'avenir !

Et toi Genève, soit remerciée d'avoir su toujours concilier un esprit universel avec un sentiment national toujours en éveil, le culte des libertés personnelles avec l'esprit de sacrifice ! Comprends, peuple suisse, le grand exemple que Genève t'a si souvent donné, en montrant ce que peuvent l'intelligence et la volonté, lorsqu'elles s'unissent pour défendre, contre des forces en apparence écrasantes, l'indépendance d'un petit peuple et ses biens spirituels !

**Texte de la réponse du Conseil fédéral au memorandum Briand**

Le Conseil fédéral a fait, le 4 août, la réponse suivante au memorandum du gouvernement français sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne :

Le gouvernement suisse a pris connaissance avec le plus grand intérêt du memorandum du gouvernement français sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne. Il ne s'est jamais dissimulé les sérieux inconvénients, voire les dangers, que peuvent comporter les conditions politiques et économiques de l'Europe d'aujourd'hui. Aussi est-il prêt à examiner dans un esprit de collaboration et de solidarité la possibilité de trouver des tempéraments et des remèdes adéquats à cette situation. Il le fera avec le désir de participer à l'étude loyale d'un problème dont il reconnaît toute l'importance et qu'il sait gré au gouvernement français d'avoir pris l'initiative de poser.

**La neutralité suisse.**

Le gouvernement suisse doit cependant déclarer à nouveau qu'il ne saurait se lier par des engagements de nature à affecter son régime de neutralité, base séculaire du statut politique de la Confédération. Il est plus que jamais convaincu que le maintien de la neutralité suisse est « dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière » et il ne pourrait envisager par conséquent aucune modification au statut international que la Confédération détient de l'acte du 20 novembre 1815 et de la déclaration de Londres du 13 février 1920. La Suisse croit d'ailleurs avoir donné maintes fois la preuve que le régime particulier qui est le sien dans le cadre de la Société des Nations ne l'empêche pas de collaborer utilement, sans renoncer à ses droits spéciaux, à l'amélioration des relations internationales et à l'affermissement de la paix générale.

**Union européenne oui, mais sous condition.**

Le gouvernement suisse a déjà eu l'occasion de déclarer qu'un projet d'union européenne ne pourrait guère être, dans sa pensée, examiné en vue de fins pratiques que celles ralliant la grande majorité des Etats européens. Une organisation spéciale comme celle qu'envisage le gouvernement de la République n'aurait manifestement sa raison d'être que si elle répondait à un besoin à peu près unanimement ressenti. S'il n'en était pas ainsi, l'union projetée risquerait de prendre davantage l'apparence d'une coalition que d'une véritable fédération fondée sur le souci commun de seconde dans une aire géographique déterminée l'effort universel de paix que représente la Société des Nations. Privée du concours de certains Etats, l'entreprise créerait entre les participants et les absents un antagonisme qui ajouterait encore au déséquilibre politique et économique que l'union européenne aurait précisément pour but de faire disparaître. Or, il importe de ne pas s'exposer à pareil danger, d'autant plus qu'il n'est pas certain que, même réalisé dans les meilleures conditions possibles, cet essai de liaison entre Etats d'Europe demeure sans répercussion sur les autres continents.

On a observé dans de nombreux milieux que le projet d'union européenne pourrait impliquer un certain danger pour la Société des Nations. Le gouvernement suisse croit anticiper par trop sur l'avenir en partageant toutes les craintes qui ont été émises à cet égard. Le gouvernement de la République française a d'ailleurs marqué nettement son intention, dans le memorandum, d'éviter tout ce qui serait de nature à mettre en péril l'institution de Genève ; il a insisté sur le fait « qu'il ne s'agit nullement de constituer un groupement européen en dehors de la Société des Nations, mais au contraire d'harmoniser les intérêts européens sous le contrôle et dans l'esprit de la Société des Nations en intégrant dans son système universel un système limité d'autant plus effectif ». De l'avis du Conseil fédéral, il s'agit là d'un point capital.

Si l'on veut faire taire les appréhensions qui se sont manifestées, il importe d'écarter d'emblée ce qui est de nature à provoquer des conflits de compétence ou des rivalités entre l'entente régionale envisagée et la Société des Nations.

Pour la Suisse, comme pour d'autres pays, la S. d. N. est, dans l'ordre de la paix, une grande conquête de la civilisation ; elle répond à une nécessité vitale et il faut se garder de toutes mesures susceptibles de l'affaiblir ou de l'ébranler. Une union européenne ne serait plus souhaitable si elle devait venir limiter les possibilités d'action et de développement de la S. d. N.

**Comment concilier S. d. N. et Union ?**

Comment réaliser l'harmonie entre la S. d. N. et l'Union ? Ce problème difficile demandera encore beaucoup de réflexion et de nombreuses études. Aussi le Conseil fédéral estime-t-il qu'il conviendrait de procéder avec grande prudence. On peut fort bien concevoir que l'union européenne exerce dans des questions touchant à l'économie générale, à l'outillage économique, aux communications et au transit, aux finances et au travail, une activité qui ne vienne pas empiéter sur l'activité générale de la S. d. N. Car s'il y a dans ces divers domaines des intérêts spécifiquement européens, on peut les soumettre sans dommage à ce que le memorandum français appelle la « compétence propre » de l'union européenne. Toutefois, il ne faudrait pas perdre de vue que cette compétence pourrait comprendre, le cas échéant, l'étude de problèmes analogues à nombre de questions que la S. d. N. a déjà abordés et qu'elle a cherché à résoudre dans la mesure où les circonstances actuelles le permettaient. Comme ces circonstances n'ont guère changé, on peut se demander si une union européenne arriverait à de meilleurs résultats. La question se pose plus spécialement pour ce qui touche aux problèmes économiques, où il serait probablement malaisé de distinguer nettement les affaires qui devraient être du ressort de l'une des institutions plutôt que de l'autre.

Le gouvernement français attacherait du prix à subordonner le problème économique au problème politique. C'est sur le plan politique que devrait, selon lui, « s'établir dans ses grandes lignes la politique économique de l'Europe aussi bien que la politique douanière de chaque Etat européen en particulier ».

**L'économie liée à la Politique.**

Le gouvernement suisse considère lui aussi que les problèmes économiques sont étroitement liés aux problèmes politiques. Il est également convaincu qu'une Europe économiquement prospère est inconcevable sans une Europe politiquement apaisée. Le facteur de la sécurité joue incontestablement à cet égard un rôle déterminant. Mais le problème de la sécurité est un de ceux qui retiennent le plus sérieusement l'attention de la S. d. N. Il n'est pour ainsi dire pas d'assemblée qui n'ait cherché à apporter une contribution au règlement de ce problème. Des progrès réjouissants sinon décisifs ont été réalisés, notamment dans le domaine spécial de l'arbitrage obligatoire, qui touche de si près au domaine général de la sécurité. La S. d. N. n'a pas failli à sa tâche et elle sera près d'atteindre un de ses buts principaux le jour où elle parviendra à élaborer et à mettre en vigueur une convention générale sur la réduction des armements. Cette tâche commencée, elle doit la poursuivre.

Le gouvernement suisse pense que ce que les pays d'Europe seraient à même de réaliser entre eux dans le domaine de la sécurité, ils le feraient avec plus de succès dans le cadre de l'organisation existante. Le problème de la sécurité est un problème universel, qui ne saurait être définitivement résolu sans la collaboration des autres continents.

Pour cette raison, le gouvernement suisse se demande si l'union européenne agirait sagement en prenant en quelque sorte à son compte l'examen d'une question dont la S. d. N. s'est saisie depuis sa création et qu'elle paraît capable de résoudre elle-même. En la laissant en dehors de sa compétence, l'Union européenne pourrait d'ailleurs agir efficacement en vue de sa solution en créant une atmosphère propice à des réalisations positives. Les nombreuses restrictions qui entravent actuellement l'essor économique de l'Europe sont sans doute dues en partie à une certaine impression d'insécurité politique. Le gouvernement suisse est toutefois d'avis que l'Union européenne serait susceptible d'accomplir certains de ses desseins au cas même où elle aborderait l'étude de problèmes économiques sans attendre que le problème de la sécurité fût plus rapproché de sa solution. Les accords qui, déjà, comportent des solutions à diverses questions intéressant l'économie européenne, démontrent que la collaboration serait possible sur le terrain purement économique. Des accords commerciaux plurilatéraux entre autres seraient certainement réalisables, car si les tentatives de conclure des accords de cette

nature n'ont pas été jusqu'ici entièrement couronnées de succès, cela résulte davantage des difficultés rencontrées sur le terrain économique lui-même que d'un manque de cohésion politique. En revanche, le cadre territorial dans lequel différents accords auraient dû intervenir s'étant parfois révélés trop vastes, spécialement en ce qui concerne l'application des résolutions de la conférence économique mondiale, une collaboration dans de plus étroites limites serait susceptible d'apporter d'heureux résultats.

En tout état de cause, la Suisse, qui, à maintes reprises, a manifesté un vif intérêt pour tout ce qui touche au problème de la collaboration économique internationale, est prête, fidèle à l'attitude qu'elle a observée jusqu'ici, à participer aux efforts tendant à améliorer la situation économique de l'Europe.

**Quelle forme donner au projet ?**

Il serait sans doute prématuré de se prononcer sur la forme à donner, le cas échéant, au projet d'union européenne. Comme le relève le memorandum du gouvernement français, il ne s'agit encore que de l'élaboration d'un « programme d'organisation européenne ». Ce programme devrait-il prévoir un mécanisme complet, propre à assurer à l'Union européenne les organes indispensables à l'accomplissement de sa tâche ? Serait-il indispensable, du moins au début, de recourir à la création d'un véritable organe exécutif doublé d'un secrétariat permanent ? Ne suffirait-il pas de prévoir la convocation de conférences au cours desquelles seraient examinées certaines questions spécifiquement européennes et de donner mandat, s'il y a lieu, au pays où se réunirait la conférence, de constituer lui-même les services d'un secrétariat ?

Autant de questions qui ne pourront être utilement examinées qu'au cours d'une prochaine réunion.

**Mécanisme simple.**

Le gouvernement suisse verrait avantage à ne recourir qu'à un mécanisme aussi simple et aussi souple que possible. Il ne perçoit guère la nécessité d'instituer une union européenne organisée à l'instar de la S. d. N., avec service propre et permanent et d'aller jusqu'à en faire une véritable personne morale. Le besoin d'organes spéciaux se ferait d'autant moins sentir que, sous l'impulsion récente de la S. d. N., une plus étroite collaboration, notamment d'ordre économique, a commencé à se manifester entre Etats européens. Ces premières manifestations sont sans doute susceptibles de développement si l'action peut être poursuivie dans des circonstances favorables.

**La Suisse développera son point de vue.**

Il n'est pas inutile de rappeler à cet égard que la « Conférence préliminaire en vue d'une action économique concertée » a pris en considération l'ensemble des questions que fait surgir à l'heure actuelle la situation économique en Europe.

Le gouvernement suisse se réserve d'ailleurs de développer plus amplement les points exposés ci-dessus, au cours de la conférence que le gouvernement français veut bien envisager de réunir à Genève à l'occasion de la prochaine assemblée de la S. d. N. et à laquelle — ainsi qu'il l'a donné à entendre dans les déclarations qu'il a faites devant le Conseil national le 24 juin dernier — le Conseil fédéral ne manquera pas de se faire représenter.

**ECHOS ET NOUVELLES**

**Les ultimes distractions d'une victime du radium.**

Miss Katherine Schaub, ouvrière dans une fabrique de pendules, à New-York, y était employée à la confection des cadrans lumineux. Elle y contracta une grave affection résultant de la manipulation du radium et les médecins, voici un an, la « condamnèrent ». Mais alors que faire quand il ne vous reste plus qu'un an à vivre ?

Miss Schaub conséra ce laps de temps à dépenser les 10.000 dollars d'indemnité que lui avait alloués la fabrique de pendules. Elle acheta une automobile et fit une grande randonnée dans son pays.

Bien que se sachant suivie partout par l'ombre de la mort, elle s'offrit pendant un an toutes les distractions souhaitables. Enfin, quand elle atteignit la fin de ses ressources, elle alla retrouver son médecin, reçut de lui la confirmation du terrible verdict ainsi que le conseil d'entrer à l'hôpital. Ce qu'elle fit.

Depuis, elle attend avec une sereine philosophie l'heure dernière.

Dans la fabrique en question, trois autres jeunes filles sont également malades, moins gravement peut-être pour l'instant, mais les médecins affirment que ce n'est qu'une question de temps et qu'elles mourront de la même façon.

La vanité au dehors est la marque la plus évidente de la pauvreté au dedans.

aires anglais.  
ponse suisse au memo-  
Daily Telegraph profite  
de plus pour critiquer  
tre autres :

uisse est accompagnée  
tives. En les émettant  
Berne suit l'exemple  
ous les autres gouver-  
on, faite en termes de  
est accompagnée de ré-  
commentaires qui  
mble du projet est au  
et au pire un danger  
de la coopération  
rope. >

**Les brèves.**

**Événements et diverses.**

Interview, Nahas pacha, le  
iste égyptien, a protesté  
ait courir sur les inten-  
« La monarchie, le  
e par la Constitution » et  
aucune atteinte à celle-  
ment qu'elle soit res-

ain Frank Hawks a tra-  
ricain entre New-York et  
( ), dans le temps record  
s.

, à La Havane, 17 per-  
comploter contre le gou-  
cités. Parmi les déteus  
trangers, notamment des  
ols qui seront déportés.  
des quantités de tracts  
ntres provenant de Mos-

ncours final de beauté,  
(Etats-Unis) a été élue  
s Hannan (Etats-Unis)  
le Maria Namisca (Rou-  
lle Mlle Nadia Dekosarin

unistes Kawer, Kajar,  
de nationalité estho-  
fuis en Russie, sont déte-  
soviétiques, le Komitern  
munistes n'avaient pas  
leur travail de propa-  
Esthonie.

**Événements malheureux.**

4 ans, Renée Etthevenoz,  
ent Genève et qui se  
rés de Bellinzzone, a été  
Une infection se déclara  
ides qui lui furent prodri-  
après.

**OURG**

**Intéressant.**

our auteur M. le cha-  
hâtel-St-Denis, volume  
de la Seigneurie et du  
t-Denis ». Cet ouvrage  
historiens et a reçu  
at-Siège, dont le secré-  
l'hommage suivant :

atiano, 14 juillet 1930.

meine,  
us informer que le Saint-  
ienveillance le livre « His-  
du Baillage de Châtel-  
dont vous lui avez fait

e vous remercie de cœur  
icatrice filiale envers son  
étant bien certain que  
ns va répandre sur votre  
s plus nombreuses béné-

aints carreaux branlaient  
un petit tapis presque en-  
nites couvrait le centre de  
ouis-Philippe en acéjour  
était cassé, présentait  
ase d'église en porcelaine  
aient, depuis des années  
fficielles qui n'avaient  
r. L'aménagement se com-  
ant lit-bateau, une large  
forme dite « tombeau »,  
l et une sorte de toilette  
vettes et seaux étaient,  
ent près tous dépareillés-  
soi ! répéta encore Gil-  
décor un regard lourd de

il les odeurs de « renfer-  
rette, qu'il frota préala-  
verre enduit de chypre

pas plus que Darbois  
vraiment affecté par l'in-  
le seul luxe apparent  
umière électrique. Il n'é-  
ère ou d'un âge capables  
mêmes raffinements que  
rimes du voyage n'est-il  
épreuvé, pittoresque sou-  
gretter tel détail particu-  
et que l'on retrouvera,  
mais d'autant plus grand  
gtemps été frustré et pri-

Gilbert, si « nos affaires »  
er en ces parages plus  
pensons, nous verrons à  
point, dans les environs,  
hauteur !

(A suivre).

### Chasse interdite.

Le plus beau jardin zoologique du Monde.

Le parc Kruger au Transvaal.

Si l'on va en chemin de fer de Pretoria, capitale sud-africaine, à Lourenço-Marques, capitale de Mozambique, on traverse, peu avant d'arriver à la frontière, de grandes étendues de savane boisée, jaunies dans la saison sèche. Herbes hautes, arbres maigres, ravagés par les incendies annuels. Les stations distantes ont des noms hollandais: Elandshoek, Alkmaar, Nelspruit, Krokdilpoort...

Point de villes, sauf Barbeton qui fut un riche centre aurifère. Au nord de la voie ferrée, sur trois cents kilomètres d'étendue, le long de la frontière de Mozambique, et jusqu'au Limpopo, c'est la brousse. Personne, que des aventuriers et des chasseurs, ne se risquent dans ce désert. On en a fait un Parc national, où sont à jamais en sûreté les magnifiques espèces animales jadis menacées de destruction par les armes trop perfectionnées des Nemrods modernes.

C'est en 1898 que, sur la demande qui lui en était faite, le président Kruger, le héros boer, passa un décret fondant cette réserve, connue sous le nom de « Sabi Réserve », parce qu'elle allait de la rivière Sabi au fleuve Limpopo. Oubliée pendant la guerre du Transvaal, elle fut réorganisée en 1903, pourvue d'un Conservateur et d'un « état-major » de Blancs et d'indigènes. On lui donnait trois cents kilomètres du Sud au Nord, et cent kilomètres d'Ouest en Est.

Au début, le souci des administrateurs fut surtout de renouveler des espèces presque éteintes comme le rhinocéros blanc, le rhinocéros noir, l'éléphant et l'éland (Eland de Derby ou Oryx, qu'il ne faut pas confondre avec l'élan) ; ou en voie de disparition, telles que le buffle, la girafe, le koudou, etc.

Peu à peu, des animaux revinrent des colonies voisines, comme s'ils avaient senti la sécurité de cette réserve.

Le Kruger National Park créé officiellement en 1926 est une étendue pittoresque de forêts et de kopjes, c'est-à-dire de ces

monts arrondis qui forment un des éléments caractéristiques des paysages sud-africains, et surtout du Transvaal. La forêt est maigre, faite d'arbres qui semblent en fil de fer, et peuvent résister aux longues sécheresses. Au bord des rivières encadrées de roseaux, on trouve au contraire une puissante végétation sub tropicale. Les indigènes vivent de leur vie primitive, loin des Blancs. La brousse est parcourue par des éléphants, des girafes, des antilopes, des lions ; c'est un coin qui est resté pareil à l'Afrique des explorateurs, au Transvaal de Livingstone, aux pays de chasse de Baldwin.

Les lois de la nature veillent à ce que les différentes espèces de la faune africaine qui vivent dans cette savane boisée ne se nuisent pas les unes aux autres.

A l'heure actuelle, on connaît deux grands troupeaux d'éléphants, qui errent sur de vastes parcours dans les limites du Parc Kruger, sans parler de ceux qui y pénètrent en fuyant les chasseurs de Mozambique. Il y a aussi quelques rhinocéros noirs, qui sont parmi les animaux les plus menacés d'Afrique.

Les girafes forment des troupes prospères et répandues sur presque toute l'étendue de la réserve. Les zèbres sont en très grand nombre, et peu farouches.

Les cochons sauvages ou phacophères ont dans le règne animal d'innombrables ennemis. Mais comme la Nature sait tout prévoir, ces *warthogs* ont des portées plus innombrables encore. Tout au contraire, les hippopotames semblent menacés de disparition, à cause de la fatale habitude qu'ils ont de descendre le long du courant vers la colonie portugaise où la loi ne les protège plus.

Il y a encore les élans de Derby, dont la race avait pourtant disparu du Transvaal, et la douzaine de buffles sauvages, dont on connaissait l'existence en 1902, à proliférer entre les rivières Sabi et des Crocodiles. Il y a des koudous, descendants des races survivants du mal épidémique qui sévissait en 1896, et des antilopes rouanes. Il y a surtout la magnifique antilope sable (*Hippotragus niger*, ou hippotrague), c'est-à-dire noire, à lourde encolu-

re et aux longues cornes d'ébène annelées et courbées vers l'arrière, comme des lames de cimeterre ; et le *wildebeest* bleu, ou *gnou*, à la fois antilope et buffle. D'apparence étrange, un peu effrayante même, les *wildebeest* ne sont ni craintifs ni méchants et les troupeaux se laissent approcher des visiteurs du parc à une distance qui permet de les observer aisément.

Il faudrait encore nommer les waterbucks ou antilopes l'eau, prolifiques mais assaillies par bien des ennemis, y compris les indigènes qui les tuent à la sagaie ; et une variété infini d'antilopes, grandes et petites, lourdes ou légères, craintives ou familières ; puis les insectivores comme l'ours mangeur de fourmis, et le fourmilier à écailles, comme les roussettes et les chauve-souris ; les rongeurs de grande taille : porc-épic, écureuils, lièvres.

Et nous arrivons à la royale famille des carnivores : lion, léopard, *chita* (once), hyène tachetée, hyène brune, chien de brousse ou cynhyène, chacals, loutres du Cap, mangoustes, serval, etc.

D'après les calculs et les observations du Conservateur, il doit y avoir un peu moins de 400 lions adultes dans les limites de la réserve, soit un par dix-huit kilomètres carrés environ.

Ce plus beau des jardins zoologiques du monde serait un paradis pour les chasseurs, qui auraient tôt fait de le dépeupler. Mais les seules armes qu'on y emporte, ce sont des appareils photographiques. Il faut peut-être plus d'adresse, de sûreté de soi et de connaissance de la faune pour braquer un objectif que pour prendre sa ligne de mire, et les « tableaux » que l'on rapporte sont des tableaux de vie, non de destruction. Des illustrations pour un *Livre de la Jungle* africaine.

VU. Christian de Calers.

### ÉCHOS ET NOUVELLES

Les découvertes de l'explorateur Chapman Andrews.

L'explorateur américain Roy Chapman Andrews qui, l'an dernier, découvrit en Mongolie des restes de monstres antédilu-

viens, a fait, cette année, en ces mêmes régions, une exploration des plus fructueuses. Il vient de rentrer à Pékin après avoir fait en auto et à dos de chameau un voyage de 900 kilomètres dans les contrées désertes de la Mongolie, plus particulièrement dans le vaste désert de Gobi. Là, sur les rives d'un immense lac desséché depuis des siècles, il a découvert deux importants dépôts de fossiles antédiluviens. Enfouis dans une boue peu consistante, il y avait, dans un espace restreint, les restes de 25 à 30 mastodontes que l'on appelle platibelodons à cause de leurs dents en forme de pelle ; ce sont des éléphants qui, au lieu de trompe, étaient pourvus d'un museau long de plus d'un mètre et ressemblant par sa forme au museau du crocodile. M. Chapman est d'avis que ces animaux géants se sont enlisés en cet immense marécage alors qu'ils cherchaient leur nourriture, et il pense qu'ils ont péri voici quelque trois millions d'années. En un autre endroit, les explorateurs ont trouvé, dans ce qui était alors une fondrière, les squelettes de 10 à 15 jeunes éléphants qui avaient été sans doute abandonnés par leurs parents lorsque ceux-ci furent aperçus qu'ils ne pouvaient pas les sauver de l'emprise des sables mouvants.

Ces deux découvertes sont importantes au point de vue scientifique, la première surtout, car elle permettra de reconstituer entièrement le platibelodon, ce curieux animal dont on ne connaissait jusqu'à ce jour que des fragments, entre autre un os maxillaire exhumé l'année dernière dans ce même pays.

(De la Tribune de Genève).

### MOT DE LA FIN

— Il y a quinze jours qu'il a acheté à crédit son auto et il a déjà capoté...  
— Ah !... C'est le premier versement !

Un indice.

— Et qu'est-ce qui te fait supposer que tu deviens myope ?  
— Hier je me suis trouvé nez à nez avec un de mes créanciers.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Tous les éleveurs qui ont essayé la

## PROVENDEINE

ont été émerveillés des résultats surprenants. Deux cuillerées par jour de **PROVENDEINE** introduisent dans l'alimentation normale la vitamine (provenant de l'irradiation aux rayons ultra-violet) et les diastases de la digestion.

**Eleveurs ! Engraisseurs !**

nourrissez vos porcs avec la

**PROVENDEINE**



**Vous économisez jusqu'à  
2 mois de nourriture**

Demandez-nous la liste des 700 agriculteurs SUISSES qui nous ont envoyé des attestations et informez-vous auprès d'eux :

**Ils mangent et gambadent.**

No 4143. — M. Karl SPRING, Buchhof, Wädenswil, nous écrit le 10 mai 1930 :

« J'ai donné à mes trois porcs mis à l'engrais le paquet de **PROVENDEINE** que vous m'avez envoyé. Tous les trois étaient rachitiques et surtout, ils manquaient d'appétit. Depuis que j'ai mélangé de la **PROVENDEINE** dans leur nourriture, ils mangent tout ce qu'on leur donne, et, deux d'entre eux recommencent de nouveau à gambader ; le troisième qui était le plus faible sur jambes, marche maintenant beaucoup plus facilement et vient tout seul prendre sa nourriture, alors qu'auparavant, il fallait qu'on l'y menât.

Je ne peux donc que vanter la **PROVENDEINE** et, à l'avenir, je n'utiliserai que la **PROVENDEINE** pour nourrir mes porcs. Je vous prie de m'envoyer de nouveau une boîte de **PROVENDEINE**. »

Le paquet d'environ 1 kg. 500 est en vente partout au prix de **Fr. 3.75.**

**AVIS**

La véritable « Provendeine » est fabriquée selon le brevet du professeur Steenbock pour l'application des rayons Ultra-Violet et selon le brevet sur les diastases, elle est exclusivement vendue par la

**S. A. MALOSA, à Berne-Liebfeld**

En vente chez : **DROGUERIE DUBAS à BULLE.**



vient de créer

**le vrai châssis industriel  
pour les routes suisses:**

le nouveau modèle

**614**

Charge utile 1 Tonne

**4 cylindres — 4 vitesses**

**- freins sur les 4 roues -**

**grand espace carrossable**

**faible consommation**

**— entretien économique —**

**FRS. 5.550.-**

pour châssis nu avec 5 roues et 5 pneus  
franco Suisse.

S. A. pour le commerce des Automobiles FIAT en Suisse, 30, Rue Plantamour, Genève  
FIAT Automobil Handels A.-G., für die Schweiz, Verkaufsstelle Zürich, Utoquai 47

**LUTHY - BULLE Garage Moderne**

Agence cantonale SPICHER & Cie, Fribourg.

JURIENS, Romont.

**Pour une publicité efficace, insérez dans „La Gruyère“.**

mée, en ces mêmes ré-  
 des plus fructueuses.  
 Pékin après avoir fait  
 chameau un voyage de  
 les contrées désertes  
 particulièrement dans  
 obi. Là, sur les rives  
 sséchées depuis des siè-  
 eux importants dépôts  
 ens. Enfin dans une  
 , il y avait, dans un  
 cestes de 25 à 30 mas-  
 nelle platibelodons à  
 en forme de pelle ; ce  
 ti, au lieu de trompe,  
 museau long de plus  
 blant par sa forme au  
 M. Chapman est d'a-  
 géants se sont enlisés  
 cage alors qu'ils cher-  
 e, et il pense qu'ils  
 e trois millions d'an-  
 droit, les explorateurs  
 ni était alors une fon-  
 de 10 à 15 jeunes élé-  
 ts sans doute aban-  
 ents lorsque ceux-ci  
 ne pouvaient pas les  
 des sables mouvants.  
 es sont importantes  
 atifique, la première  
 ntra de reconstruire  
 lodon, ce curieux ani-  
 issait jusqu'à ce jour  
 tre autre un os maxil-  
 dernière dans ce mé-  
 A.

diction, Il vous envoie comme gage de sa pater-  
 nelle reconnaissance, le bienfait de la Bénédic-  
 tion apostolique.  
 Veuillez agréer, monsieur le Chanoine, les  
 sentiments de ma considération distinguée.  
 L'ouvrage de M. le chanoine Philipona  
 est de ceux qui sont à recommander ; c'est  
 un précieux document appelé à rendre de  
 réels services.  
 Le volume in-8, de 920 pages, avec diver-  
 ses illustrations, se vend chez l'auteur, au  
 prix de 20 francs.

**Nominations ecclésiastiques.**

Par décision de S. G. Mgr Marius Besson,  
 évêque de Lausanne, Genève et Fribourg :  
 M. l'abbé Paul Brulhart, nouveau prêtre,  
 est nommé vicaire à Broc ;  
 M. l'abbé Oswald Buchs, nouveau prêtre,  
 est nommé vicaire à St-Jean (Fribourg) ;  
 M. l'abbé Charles Corminboeuf, nouveau  
 prêtre, est nommé vicaire à Ouchy ;  
 M. l'abbé Robert Dumas, nouveau prêtre,  
 est nommé vicaire à Gruyères ;  
 M. l'abbé Paul Dunand, nouveau prêtre,  
 est nommé vicaire à Attalens.

**GRUYÈRE**

**Réseau routier.**

Comme on le sait, l'assemblée générale  
 des C. E. G. a voté dernièrement le rachat  
 du service des autobus du Fribourg-Parva-  
 gny.

A ce sujet, M. Delatena, Président du  
 tribunal de la Gruyère, a demandé que cette  
 opération amène une sérieuse amélioration  
 des horaires d'autobus Fribourg-Bulle, par  
 la rive gauche. Il a été chaudement appuyé  
 par M. L. Despond qui a en outre fait re-  
 marquer que cette fusion ne pourrait pro-  
 duire tous ses effets, tant pour les finances  
 des C. E. G. que pour les avantages du pu-  
 blic, que grâce à une correction radicale de  
 la route cantonale Bulle-Fribourg et plus  
 spécialement du crève-moteur d'In-Rio.

La question soulevée a une importance  
 réelle. Il est en effet nécessaire que nos  
 populations fribourgeoises voient enfin se  
 développer les voies de communication et  
 les relations entre le nord et le sud du can-  
 ton ; on ne peut plus guère compter sur la  
 construction du chemin de fer dont les pro-  
 jets dorment en quelque carton de la chan-  
 tellerie. Dès lors, il faut améliorer la route  
 centrale du canton et ce but doit être au  
 premier rang de nos préoccupations routiè-  
 res. Tel a déjà été le vœu exprimé au  
 Grand Conseil par M. le député Jules  
 Blanc, tel est celui de Fribourg et de la  
 Gruyère, tel est également l'un des pro-  
 jets visés par la motion de MM. Charles  
 Chassot et consorts.

Nous savons que la tâche des travaux pu-  
 blics est ardue dans tous les pays en ces  
 temps nouveaux ; mais nous connaissons  
 aussi l'énergie et l'activité de M. le conseil-  
 ler d'Etat Buels ; nous sommes convaincus  
 qu'il ne se laissera pas distancer par les  
 autres cantons et que nous finirons par  
 avoir un réseau routier remis à neuf et dé-  
 veloppé comme il convient. Les ressources  
 grandissantes formées par les impôts sur  
 les automobiles faciliteront l'œuvre à ac-  
 complir qui est considérable.

Et puisque nous sommes sur ce chapitre  
 « routes », disons qu'un mouvement se des-  
 sine dans la région de Montreux et dans la  
 Gruyère en faveur de la création d'une  
 route de tourisme Montbovon-Jaman-Montreux.  
 Ce projet mérite un examen sérieux  
 à la lumière des intérêts publics en jeu. On  
 en reparlera.

**Avis.**

Les travaux de clôture de l'enceinte de la  
 piscine étant achevés, le public est informé  
 que cette dernière est exclusivement  
 réservée aux dames les mardis et vendredis,  
 de 2 heures à 4 heures, selon règle-  
 ment. (Communiqué).

**Accident mortel.**

M. Henri Tinguely, ouvrier à l'usine de  
 la Fabrique de meubles « Gruyéria », à  
 Bulle, circulait en vélo à l'extrémité du  
 pont de la Jogne, à Broc, au moment où  
 l'autobus des C. E. G. montait dans la di-  
 rection de Charmey et une automobile ven-  
 nait en sens inverse. M. Tinguely, voulant  
 se garer, tomba si malheureusement qu'on  
 le releva avec une fracture de la colonne  
 vertébrale. Il reçut les soins empressés de  
 M. le Dr Herzog et fut ensuite transporté  
 à l'hôpital de district à Riaz où il a succom-  
 bé à ses lésions.

M. Tinguely, un honnête père de famille,  
 était très honorablement connu dans la ré-  
 gion. C'était un honnête travailleur.

Nous présentons à sa famille nos sympa-  
 thiques condoléances.

**Vente du 1<sup>er</sup> août.**

La « Caecilia » se fait un plaisir de re-  
 mercier la population pour son amabilité et  
 sa générosité à l'occasion de la vente des  
 insignes et des cartes du 1<sup>er</sup> août qui lui  
 était confiée, comme chaque année. Les re-  
 merciments de la Société vont également  
 aux dévouées vendeuses et à leurs aides.

**Marché-concours de taureaux.**

Pour ce marché-concours, qui aura lieu  
 du 3 au 5 septembre prochain, à Bulle, sont  
 inscrits 490 taureaux de la race tachetée  
 rouge et 160 de la race tachetée noire.

**Paroisse de Bulle.**

Au cours de la dernière assemblée pa-  
 roissiale de Bulle, il a été décidé d'allouer  
 une somme de 3000 fr. pour l'élaboration  
 d'un plan général d'agrandissement et de  
 transformation de l'église paroissiale.

**Examens.**

M. Georges Ruffieux, fils d'Alphonse, a  
 subi avec un très grand succès ses derniers  
 examens de baccalauréat et a entre autres  
 obtenu le prix « Gillet », consistant en une  
 bourse de voyage de 1000 francs.

**Chemins de fer électriques  
 de la Gruyère.**

Le rapport du conseil d'administration  
 des Chemins de fer électriques de la Gruyère  
 pour l'exercice 1929 vient de paraître.  
 Nous y lisons notamment que le nombre  
 des voyageurs transportés a passé de  
 962.802 en 1928 à 984.783, soit une augmen-  
 tation de 21.984, produisant une plus-value  
 de recettes de 4,8 %. Les trains ont trans-  
 porté 63.880 tonnes en 1929 (58.869, en  
 1928), augmentation qui a produit une re-  
 cette de 11.934 fr. 75. Cette avance du trafic  
 marchandises est certainement due, en  
 bonne partie, aux mesures prises par la  
 Sesa (Suisse-Express S. A.) pour ramener  
 ou conserver aux chemins de fer les trans-  
 ports sollicités par les autocamions.

Dans le service des autobus, 193.018 voya-  
 geurs ont été transportés, qui ont parcouru  
 2.535.158 kilomètres, soit un parcours  
 moyen de 13 km. 100 par voyageur. La re-  
 cette moyenne par auto-kilomètre a été de  
 83 centimes et la dépense moyenne de 92  
 centimes ; le nombre des voyageurs par  
 auto-kilomètre a été de 5,5. La recette  
 moyenne par jour s'est élevée à fr. 1033 fr.  
 47 et la dépense moyenne de fr. 1150,44.  
 Le coefficient d'exploitation a été de 111 fr.  
 32 centimes.

Au sujet du rachat de la compagnie des  
 omnibus électriques Fribourg-Farvagny, le  
 rapport dit que cette compagnie se trouvait  
 aux prises avec de sérieux embarras finan-  
 ciers, malgré les efforts tentés par la di-  
 rection pour améliorer le rendement de  
 l'exploitation.

**Où va ce cortège ?**

Pourquoi le succès de la fête populaire  
 de la « Chorale » de samedi et dimanche  
 semble-t-il d'ores et déjà assuré ?

Disons tout de suite qu'à l'unanimité  
 l'Harmonie de la Ville de Bulle, dans un  
 geste de solidarité, a répondu à l'invitation  
 de la Chorale de contribuer à la réussite de  
 cette fête, en donnant concert samedi soir.

La « Caecilia » — toujours fidèle et dé-  
 vouée collaboratrice — se fera également  
 entendre avec la Chorale dans un ravissant  
 chœur mixte, et nos choraliens exécuteront  
 en outre un chant plein de fraîcheur dû au  
 talent d'un de ses membres d'honneur.

D'autre part, n'oublions pas de dire com-  
 bien la Société de gymnastique et le Foot-  
 ball-Club se sont mis spontanément à notre  
 disposition pour assurer le plein succès de  
 cette manifestation populaire.

A côté de cela, l'espoir du beau temps,  
 beaucoup d'enthousiasme, de la gaieté et de  
 l'entrain — car il y en aura, je vous l'as-  
 sure, — c'est bien tout ce qu'il faut pour  
 convier au Tirage, samedi soir et diman-  
 che, tous les nombreux amis de la Chorale.

Nos chanteurs l'auront bien mérité après  
 la période de travail qui vient de s'achever,  
 et ils sauront prouver leur reconnaissance  
 au public dont la sympathie leur est ac-  
 quise.

C'est « en cortège » que se rendront au  
 Tirage, samedi soir, l'« Harmonie » de la  
 Ville de Bulle, la « Caecilia » et la « Cho-  
 rale ».

Rassemblement à 20 h. devant l'Hôtel-  
 de-Ville ; départ à 20 h. 15 ; itinéraire :  
 Grand'Rue — Ruelle de la Promenade —  
 Rue de Bouleyres — Passage de l'Union —  
 Rue de Vevey — Rue du Tir — Place de  
 fête.

**Fête champêtre.**

C'est dans la jolie forêt de Sauthaux  
 qu'aura lieu dimanche 10 août la fête cham-  
 pêtre que la Société de chant de Le Pâquier  
 organise, manifestation qui promet à tous  
 ceux qui feront leur promenade dans ces  
 parages de saines et nombreuses attractions  
 pour grands et petits.

Les chanteurs du joli village adressent  
 un chaleureux appel au public généreux et  
 à leurs amis. Nous leur souhaitons un temps  
 propice et un bon succès.

**Et à Broc.**

Nous rappelons la fête populaire qu'or-  
 ganise ce soir et demain dimanche les deux  
 vaillantes sociétés de chant brocoises l'« Har-  
 monie » et le « Maennerchor-Frohstimm ». Tout y  
 est prévu pour que chacun y trouve de nom-  
 breux divertissements et beaucoup de plai-  
 sir. Et, certes, la sympathie que méritent

ces deux sociétés est encore le meilleur  
 facteur pour leur amener beaucoup de  
 monde.

**La kermesse de Vaulruz.**

Nous rappelons également la kermesse  
 de nos amis de la jeune société de Musi-  
 que l'« Alpe » de Vaulruz, qui aura lieu di-  
 manche également.

**Autobus C. E. G.**

Ensuite du rachat de la ligne Fribourg-  
 Farvagny par les C. E. G. et pour faire droit  
 aux nombreuses demandes qui lui sont par-  
 venues, les billets aller et retour Fribourg-  
 Bulle ou vice-versa seront valables pour le  
 retour indistinctement par La Roche ou par  
 Farvagny. Ils correspondront ainsi, si le  
 voyageur le désire, à des billets circulaires.

**Son Altesse le Portefaix.**

Cette comédie, d'une valeur exceptionnelle,  
 présente l'aspect d'un prince qui, pour se ren-  
 dre compte de l'opinion que son peuple a de lui,  
 confie le gouvernement de sa principauté à un  
 simple portefaix qui lui ressemble comme un  
 frère et dont il remplira à son tour les fonc-  
 tions.

Naturellement, le portefaix gouverne à sa ma-  
 nière à l'ébahissement du peuple et pour la joie  
 des spectateurs tandis que le prince s'aperçoit  
 qu'il était entouré de flateurs.

Sur ce thème amusant, un film superbe a été  
 créé, plein de malice et d'entrain, que le public  
 aimera certainement.

**Philatélie.**

La série de la poste aérienne se complète  
 d'un timbre de fr. 2.—, brun foncé et brun,  
 au motif ailé stylisé sur papier teinté avec  
 fragments de fils de soie, filigrane croix,  
 dentelure 11 1/2. Cette vignette, qui semble  
 avoir été imprimée en grande vitesse, consti-  
 tute une véritable horreur : c'est certaine-  
 ment l'œuvre la moins réussie sortie du  
 pinceau du bon Maître Vibert, de Carouge.  
 Mais ce dessin n'est pourtant pas plus vilain  
 que les ridicules étiquettes dont la  
 poste aérienne suisse a été affublée en  
 1923 : on en rit à gorges chaudes chez nos  
 voisins. Et si on compare à ce qui se fait  
 ailleurs... La Suisse a décidément fort peu  
 de goût. Un nouveau timbre de 2 c., destiné  
 à servir de complément d'affranchisse-  
 ment au 3 c., va prochainement faire son  
 apparition. (La Suisse philatélique).

**CHRONIQUE SPORTIVE**

**Football.**

Le championnat du monde de football à  
 Montevideo a été gagné pour la troisième  
 fois par l'Uruguay, aux dépens de l'Ar-  
 gentine. Ce fut un match palpitant. Tandis  
 qu'à Montevideo tous les drapeaux uru-  
 guayens sont en berne pour célébrer ce  
 triomphe, la consternation est grande en  
 Argentine où la défaite a pris les propor-  
 tions d'un deuil national.

**La course du Klausen.**

C'est aujourd'hui que débute la célèbre  
 course de montagne du Klausen. Dans l'après-  
 midi aura lieu la course des sidecars,  
 des classes inférieures des motos et des  
 voitures de tourisme.

Demain, dimanche, dès 9 h. 30, aura lieu  
 la course des motocyclettes restantes, des  
 voitures de sport et de course.

La distribution des prix se fera sur la  
 place du Rathaus, à Aldorf, à 16 h. 30. Dès  
 17 h. 15, réunion familière des invités, des  
 membres du Comité et des concurrents à  
 l'Hôtel de la Clef, à Aldorf.

Parmi les concurrents les plus redouta-  
 bles, nous citerons Nuvolari, sur « Alfa-Ro-  
 meo », Chiron, sur « Bugatti », recordmann  
 de la côte. Oüter, sur « Motosacoche », bien  
 connu chez nous par son exhibition éblouis-  
 sante au Bruch, prendra également le dé-  
 part.

**Motocyclisme.**

Les six jours internationaux.  
 La course internationale des six jours  
 pour motocyclettes s'est terminée à Greno-  
 ble par une épreuve de vitesse. Le trophée  
 international de la Fédération internatio-  
 nale des clubs motocyclistes a été gagné  
 par l'Italie et la coupe d'argent par l'équipe  
 de France.

**Tennis.**

Une victoire de Mlle Payot.  
 Au championnat international d'Allema-  
 gne, la championne Suisse Mlle Payot s'est  
 classée pour les quarts de finale de simple-  
 dames, en battant la championne hongroise,  
 Mlle Baumgart par 6-3 7-5.

**Dernière Heure**

LES AMERICAINS EN TETE AU TIR COU-  
 CHE, A ANVERS. — Les plus redoutables ad-  
 versaires des matcheurs suisses étaient les Amé-  
 ricains, les Danois et les Finlandais, au moins au  
 tir couché. Les Américains n'ont pas laissé de  
 prendre une forte avance dans cette position  
 dont ils se sont fait une spécialité.

Voici au reste, les résultats du tir couché :  
 SUISSE : Tellenbach (385 (1929 : 382) ; Hart-  
 mann 378 (1928 : 382 ; 1929 : 381) ; Demierre  
 378 (nouveau) ; Zimmermann 369 (1928 : 371 ;  
 1929 : 379) ; Reich 366 (1928 : 377 ; 1929 : 370).

ETATS-UNIS : Seitzinger 385 ; Swanson, 383 ;  
 Fisher 381 ; Renshaw 381 ; Sharp 380.

Au total, les Suisses comptent 1876 points au  
 tir couché (Loosdijn 1928 : 1868 p. ; Stockholm  
 1928 : 1880) et les Américains 1910 sur 2000  
 (le record précédent était de 1906 points).

Quant au champion du tir couché, ce serait le  
 Finlandais Lerskinen avec 386 points (record  
 389 : établi à Rome par l'Américain Bruce).

Notons le beau résultat du débutant — en  
 qualité de matcheur — du Genevois Demierre,  
 qui totalise au tir couché autant de points  
 qu'Hartmann, soit 378...

Ainsi que la belle série de Tellenbach : 10,  
 10, 9, 10, 10, 10, 10, 10, 10, = 99 points. Hart-  
 mann a fait successivement 94, 97, 94, 93 (378).

**SOCIÉTÉS LOCALES**

**CHORALE et CAECILIA :**

Tous les membres de la « CHORALE » et de  
 la « CAECILIA » sont convoqués officiellement  
 au cortège de samedi soir, 9 août.

Rassemblement : 20 h., devant l'Hôtel-de-  
 Ville.

Départ du cortège : 20 heures 15.

1. Harmonie ; 2. Caecilia ; 3. Chorale.

Madame Henri TINGUELY-GENDRE et  
 ses enfants, à La Tour-de-Trême ;  
 Madame Edith HENZMANN et ses en-  
 fants : Jean, Henri et Jacques, à Châtel-St-  
 Denis et Versoix ;  
 Monsieur Siméon TINGUELY, à La Tour-  
 de-Trême ;

Madame et Monsieur BRUNELLA-TIN-  
 GUELY et leurs enfants, à Pontarlier ;  
 Madame et Monsieur Antoine BRAND-  
 STETTER et leurs enfants, à Rolle ;  
 Monsieur et Madame Auguste GENDRE,  
 à Enney ;

Monsieur et Madame COMTE, à Morlon ;  
 Monsieur et Madame Siméon GENDRE  
 et leurs enfants, à Fribourg ;

Madame et Monsieur Joseph CHAPPUIS-  
 GENDRE et leurs enfants, à Crozet et Mar-  
 seille (France) ;

Les familles TINGUELY et LAMBERT,  
 en France ;

Monsieur et Madame LAMBERT-NI-  
 CLASS, à Hauteville ;

Monsieur et Madame Julien YAUX-TIN-  
 GUELY et leur fille Lucienne, à Vevey et  
 Aigle ;

ainsi que toutes les familles parentes et  
 alliées ont la profonde douleur de vous  
 faire part du décès de

**Monsieur Henri TINGUELY**

leur cher et regretté époux, père, frère,  
 beau-frère, oncle et cousin, survenu acci-  
 dentellement à Riaz, le 7 août 1930, à l'âge  
 de 60 ans, muni des sacrements de la Reli-  
 gion.

L'enterrement aura lieu à La Tour-de-  
 Trême, dimanche 10 août, à 3 heures après-  
 midi.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**La Fabrique de Meubles  
 „GRUYÉRIA“**

et son personnel ont le regret de faire part  
 du décès de leur fidèle ouvrier et collègue

**Monsieur Henri TINGUELY.**

L'enterrement aura lieu à La Tour, di-  
 manche, à 3 heures.

**AVIS**

Mlle Antoinette de Got-  
 trauf, à Bulle, a repris ses

**leçons de musique.**

S'adresser à l'intéressée au do-  
 micile des demoiselles Pasquier,  
 taillieuses, route de Morlon,  
 Bulle.

**SCHLIMANN Alfred**

— BULLE —

Atelier : CAFÉ DU PONT

Téléph. 126

se recommande pour tous travaux

de

FERBLANTERIE

Couverture, Appareillage.

**Bon vertrat**

ainsi que

**Char à bétail**

à disposition, chez

**Dupasquier frères,**

La Condémine, BULLE

Tél. 197.

Même adresse : toujours bons  
 fagots à vendre.

riel  
 ses :

neus

Plantamour, Genève  
 ritirich, Utoquai 47

oderne

bourg.

ère"

**ROMANEL** Jules GEX  
 — BULLE —  
 La perle  
 der eaux de table  
 Téléphone 66.

**AU CINÉMA LUX**  
 Samedi à 8 h. 15. - Dimanche, à 3 h. et 8 h. 1/4

UN PROGRAMME DE TOUTE BEAUTÉ

**Son Altesse le Portefaix**  
 comédie trépidante d'esprit et de vie.

Fou-rire en deux parties

**Trois célibataires désirent se marier**

Magnifique documentaire

FABRICATION DES ÉTOFFES EN BATIK A JHVA



**Toitures**  
 Revêtements de façades.  
 Revêtements intérieurs.  
 Tuyaux en Eternit.  
 Garages. P. 100 Gl.

**PRUDENCE !!!**  
 Si vous voulez boire un apéritif de marque sain, stomacal, hygiénique, ne demandez plus "UN DIA-BLERETS".

**Framboises**  
 fraîches sont achetées par **Félix DECROUX**  
 Vins et liqueurs, BULLE.

**Racines de gentiane**  
 fraîches et propres sont achetées au prix du jour par la **Distillerie Jules Blanc BULLE**

**A vendre**  
 pour cause de décès, un **jeune chien de chasse.**  
 S'adresser à M<sup>me</sup> Vve François Théraulaz, Rue du Moléson, Bulle.

**A LOUER**  
 au centre de la ville, **appartement** de 4 chambres.  
 S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7453 B.

**On a trouvé**  
 sur la route de Motélon, un **portemonnaie.**  
 Le réclamer contre remboursements frais à l'**Hôtel du Chamolais, à Motélon.**

**OCCASION**  
**A vendre 1 vélo militaire** marque "Condor".  
 S'adresser: **Laiterie Moderne, Bulle.**

**On demande**  
**une jeune fille** pour la cuisine.  
 S'adresser à la **Sclerie de Chavannes-les-Forts.**

**Apprenties ou réassujetties** couturières pour Dames **sont demandées**  
 chez M<sup>me</sup> BOSSON, Grand' rue, BULLE.

**Appartement à louer**  
 rez-de-chaussée, 5 ou 6 chambres, avec ou sans chambre de bain.  
 S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1872 B.

**A LOUER**  
 de suite **beaux appartements** confort moderne, 4 pièces.  
 S'adresser BRUNSCHWIG FRÈRES, BULLE.

**On placerait**  
**JEUNE FILLE** de 16 ans, dans une bonne famille, pour les travaux du ménage.  
 S'adresser à Publicitas Bulle.

**On demande à acheter**  
**10.000 pieds de foin et regain**  
 à consommer sur place, ainsi que du repais.  
 S'adresser à Publicitas Bulle.

**On demande**  
**gentille fille** de 25 à 30 ans, au courant de la cuisine, pr. restaurant. Certificats désirés.  
 Adresser offres ou se présenter à l'**Hôtel de la Belle-Croix, Romont.** 1864 B.

**DES OEUFS** l'été, des œufs [l'hiver].  
 C'est la Gloire du Chanteclair.  
 Nos produits "Gland" et "Lactix".  
 En font un aliment PHÉNIX.  
 10 kg. fr. 5.25 fr. poste  
 25 kg. » 11.50 » g. rom.  
 50 kg. » 21.25 » »  
 100 kg. » 40. — » »  
 sacs en sus, repris.  
 Les prix de la Semaine sont maintenus comme prix d'été.  
**Parc Avicole, Gland et dépôts.** P. 219- L.

**A VENDRE AUTO**  
 Ford 2-4 places, en excellent état. Pont facilement démontable.  
 S'adresser au **Garage MOREL à BULLE.**

**Chevaux pr abattoir et accidents** sont payés un bon prix par la **Boucherie Chevaline centrale** Louve 7 Lausanne. H. Verrey.  
 Tel.: boucherie 29.259; domicile 29.260. P. 433 2 L

**expose**  
 dans la grande salle de l'**Hôtel de l'Écu, à BULLE, du 7 au 17 août**, un grand choix de

**TAPIS**  
 en tous genres.  
 carpettes, foyers, dessus de divans, etc.  
 Toutes les qualités à des prix avantageux.  
 — ENTRÉE LIBRE —  
 Se recommande,  
**DESSIBOURG-LEDER, BULLE**

**On demande**  
 pour le 15 septembre, **UNE FILLE** de confiance de 25 à 40 ans, pour faire le ménage.  
 S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7447 B.

**Berger**  
 propre pour troupeau moyen est demandé  
 par Ed. Muller, "La Bécassière", Versoix. P 17160 L

**PRESSANT**  
 Pour faire place, cause départ, à vendre **une grande glace**, 1 m. 50 x 1 m. 60, beau cadre. **Piano électrique** ton noyer-sombre, 2 places de 1 m. 60 x 0,90 m. même genre que la première.  
 S'adresser à M. Vve A. Gillard-Seydoux, Bolterens.

**On demande**  
**gentille fille** de 25 à 30 ans, au courant de la cuisine, pr. restaurant. Certificats désirés.  
 Adresser offres ou se présenter à l'**Hôtel de la Belle-Croix, Romont.** 1864 B.

**BULLE - AU TIRAGE - BULLE**  
 Samedi 9 août      Dimanche 10 août 1930  
 dès 20 heures      dès 13 heures 30

**Grande Fête Populaire**

organisée par la **CHORALE DE BULLE** avec le bienveillant concours de la **Cacilia** et de l'**Harmonie de la Ville.**

**Nombreuses attractions.**  
**Match et concours divers - DANSE ORCHESTRE et CREATONAL** de la Maison **CHARRIÈRE & Cie**  
 En cas ce mauvais temps fête renvoyée à 8 jours.

Pour une bonne digestion buvez l'eau minérale

**Alcalina-Henniez**  
 (Étiquette verte)

qui se recommande par sa pureté et sa limpidité.

**BULLE: P. GEX. — Tél. 183.**

**Fête Champêtre**  
 en Sauthaux

organisée par la Société de Chant de **Le Paquier** le **10 août 1930.**

**Nombreuses attractions.**  
**Jeu de quilles — Tir au flobert de précision**  
 En cas de mauvais temps, renvoi au dimanche 17 août.

**Autobus C. E. G.**  
 et  
**Fribourg-Farvagny.**

Dès ce jour, les **billets aller et retour Fribourg-Bulle ou vice-versa** seront **VALABLES** pour le retour indistinctement par **La Roche** ou par **Farvagny.**

AUTOBUS C. E. G.

**Auto-Taxis**  
 PRIX MODÉRÉS  
**Garage Moderne, Bulle**  
 — TÉLÉPHONE 306. —  
 Voitures spéciales pour noces.

**VAULRUZ**      **VAULRUZ**  
 DIMANCHE 10 AOUT 1930 à 14 heures

**Grande Kermesse**

organisée par la **Société de Musique „L'ALPÉE“.**

**Nombreuses attractions et jeux divers.**  
**Cantine couverte.**      **Pont de danse.**  
 Invitation cordiale.      **Le Comité.**

**Transports funèbres**  
**A. MURITH**  
 Société anonyme, GENÈVE

DÉPOT à **BULLE**  
**M. Louis PASQUIER,** Magasin Promenade  
 Téléphone 168.

Cierges, encens, braise-encens, huile pour le sanctuaire, mèches, rats de caves, fleurs artificielles.  
**CERCUEILS      COURONNES**

**Succursale à Fribourg**  
 Magasins et bureaux: 20, Rue de Romont.

Dépôts dans le canton: P. 28-3 F.  
**ROMONT, CHATEL-SAINT-DENIS.**

**HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE**  
 et du  
**BAILLAGE DE CHATEL-ST-DENIS**  
 par le **CHANOINE PHILIPONA.**  
 Grand volume in-8° de 920 pages, avec plusieurs illustrations.  
 En vente au prix de 20 francs  
 chez l'auteur **Chanoine PHILIPONA, Châtel-St-Denis.**

**Teinturerie GINGINS**  
 Rue de Vevey. - BULLE - Rue de Vevey.

Maison spécialisée dans la **Teinture et le nettoyage** des vêtements.  
**Détachage - Repassage**  
**Plissage**

DÉPÔTS:  
 M. X. Kolly-Pasquier, Tissus, Bulle.  
 Coopérative de Consommation, Broc et Charmey.  
 Coopérative de Consommation, Vuadens.  
 M. J. Droux-Magnin, nég., Vaulruz.  
 — Service rapide par automobile. —

**BROC - Place de Fête - BROC**  
 Samedi et Dimanche 9 et 10 août

**Grande Fête Villageoise**

organisée par les **Sociétés de chant l' HARMONIE et le MÄNNERCHOR-FROHSINN**

**Nombreuses attractions.**  
**Grand jeux de quilles à planche neuf.**  
**Tir au flobert.**  
**Pont de danse - Bonne musique**  
**Cantine sur la place de fête.**  
 En cas de mauvais temps renvoi au dimanche suivant.

**Construction de chalet.**  
 La soussignée met en soumission la reconstruction du **chalet des Paquialets, au Mothélon, rière Charmey.**  
 Rendez-vous des intéressés le **jeudi 14 août courant à 3 heures de l'après-midi** au chalet des Paquialets  
 Ppon G. Morard, gérant.

**Location de porcherie.**  
 La **Société des Producteurs de lait de Bulle** offre à louer sa **porcherie.**  
 Prendre connaissance des conditions auprès de **M. F. Du pasquier**, président, auquel les soumissions doivent être adressées **jusqu'au 24 août prochain.**

**Dimanche 10 août**  
**CONCERT**  
**à l'Auberge de SORENS**  
 - Bonne Musique -  
 Invitation cordiale.      **Le tenancier.**

**Les annonces doivent être adressées directement à PUBLICITAS S. A.,** Bâtiment de la Banque de l'Etat.